SAFETY DATA SHEET

Uline Winter Floor Cleaner

Section 1. Identification

Product identifier Uline Winter Floor Cleaner

Other means of identification Not available.

Product type Liquid.

Relevant identified uses of the substance or mixture and uses advised against

Identified uses

Floor cleaning.

Uses advised against

Not applicable.

Distributor details

Uline Canada Corp
3333 James Snow Parkway North
Milton, Ontario
L9T 8L1
1-800-295-5510

Emergency telephone number

Chemtrec- US/Canada: 1-800-424-9300 24 hour
International: +1-703-527-3887

Section 2. Hazard identification

Classification of the substance or mixture

SKIN CORROSION - Category 1
SERIOUS EYE DAMAGE - Category 1
RESPIRATORY SENSITIZATION - Category 1

GHS label elements

Hazard pictograms

Signal word Danger

Hazard statements

Causes severe skin burns and eye damage.
May cause allergy or asthma symptoms or breathing difficulties if inhaled.

Precautionary statements

Prevention

Wear protective gloves. Wear protective clothing: Recommended: Chemical resistant gloves. Wear eye or face protection: Recommended: splash goggles. Wear respiratory protection. Avoid breathing vapor. Wash thoroughly after handling.

Response

IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Immediately call a POISON CENTER or doctor. If experiencing respiratory symptoms: Call a POISON CENTER or doctor. IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or doctor. Rinse mouth. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. Immediately call a POISON CENTER or doctor. Wash contaminated clothing before reuse. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Immediately call a

Section 2. Hazard identification

POISON CENTER or doctor.

Storage : Store locked up.

Disposal : Dispose of contents and container in accordance with all local, regional, national and international regulations.

Section 3. Composition/information on ingredients

Substance/mixture : Mixture

Other means of identification : Not available.

Ingredient name	Synonyms	% (w/w)	CAS number	
phosphoric acid		≥1 - ≤5	7664-38-2	
Alcohols, C9-11, ethoxylated	(C9-11) Alkyl alcohol, ethoxylate; Alkyl(C9-11) alcohol, ethoxylated; C9-11 PARETH-3; C9-11 PARETH-6; C9-11 PARETH-8; Alcohols, C9-11-ethoxylated; Polyethylene glycol, nonyl, decyl, undecyl ether; C9-11-Alkyl alcohol, ethoxylate; Ethoxylated alcohols(C9-11); Ethoxylated alcohols (C=9-11); Ethoxylated C9-11 alcs.	≥1 - ≤5	68439-46-3	
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivatives; (C10-16) Alkylbenzenesulfonic acid; Benzenesulphonic acid, C10-16-alkyl derivs.; C10-16-alkyl derivs. Benzenesulfonic acid; Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs; C10-16-Alkylbenzenesulfonic acid; Benzenesulfonic acid alkyl (C=10-16) derivs.; Alkyl(C10-16) benzenesulfonic acid; Linear alkyl benzene sulfonic acid; Benzenesulfonic acid, compounds, C10-16-alkyl derivs.	≥1 - ≤5	68584-22-5	

Ranges if listed above for hazardous ingredient(s) are prescribed ranges. The actual concentration(s) or actual concentration range(s) are being withheld as a trade secret.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified and hence require reporting in this section.

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

Section 4. First-aid measures

Description of necessary first aid measures

Eye contact : Get medical attention immediately. Call a poison center or physician. Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Continue to rinse for at least 10 minutes. Chemical burns must be treated promptly by a physician.

Section 4. First-aid measures

Inhalation : Get medical attention immediately. Call a poison center or physician. Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband. In the event of any complaints or symptoms, avoid further exposure.

Skin contact : Get medical attention immediately. Call a poison center or physician. Wash contaminated skin with soap and water. Remove contaminated clothing and shoes. Wash contaminated clothing thoroughly with water before removing it, or wear gloves. Continue to rinse for at least 10 minutes. Chemical burns must be treated promptly by a physician. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse.

Ingestion : Get medical attention immediately. Call a poison center or physician. Wash out mouth with water. Remove dentures if any. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Stop if the exposed person feels sick as vomiting may be dangerous. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. If vomiting occurs, the head should be kept low so that vomit does not enter the lungs. Chemical burns must be treated promptly by a physician. Never give anything by mouth to an unconscious person. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.

Most important symptoms/effects, acute and delayed

Potential acute health effects

Eye contact : Causes serious eye damage.

Inhalation : May cause allergy or asthma symptoms or breathing difficulties if inhaled.

Skin contact : Causes severe burns.

Ingestion : No known significant effects or critical hazards.

Over-exposure signs/symptoms

Eye contact : Adverse symptoms may include the following:
pain
watering
redness

Inhalation : Adverse symptoms may include the following:
wheezing and breathing difficulties
asthma

Skin contact : Adverse symptoms may include the following:
pain or irritation
redness
blistering may occur

Ingestion : Adverse symptoms may include the following:
stomach pains

Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary

Notes to physician : Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.

Specific treatments : No specific treatment.

Protection of first-aiders : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. Wash contaminated clothing thoroughly with water before removing it, or wear gloves.

Section 4. First-aid measures

See toxicological information (Section 11)

Section 5. Fire-fighting measures

Extinguishing media

Suitable extinguishing media : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.

Unsuitable extinguishing media : None known.

Specific hazards arising from the chemical : In a fire or if heated, a pressure increase will occur and the container may burst.

Hazardous thermal decomposition products : Decomposition products may include the following materials:
carbon dioxide
carbon monoxide
sulfur oxides
phosphorus oxides

Special protective actions for fire-fighters : Promptly isolate the scene by removing all persons from the vicinity of the incident if there is a fire. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.

Special protective equipment for fire-fighters : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Section 6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

For non-emergency personnel : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Do not breathe vapor or mist. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment.

For emergency responders : If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".

Environmental precautions : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air).

Methods and materials for containment and cleaning up

Small spill : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.

Large spill : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Approach release from upwind. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations (see Section 13). The spilled material may be neutralized with sodium carbonate, sodium bicarbonate or sodium hydroxide. Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Contaminated absorbent material may pose the same hazard as the spilled product. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.

Section 7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Protective measures : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Persons with a history of asthma, allergies or chronic or recurrent respiratory disease should not be employed in any process in which this product is used. Do not get in eyes or on skin or clothing. Do not breathe vapor or mist. Do not ingest. Use only with adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Keep in the original container or an approved alternative made from a compatible material, kept tightly closed when not in use. Keep away from alkalis. Empty containers retain product residue and can be hazardous. Do not reuse container.

Advice on general occupational hygiene : Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas. See also Section 8 for additional information on hygiene measures.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities : Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Store locked up. Separate from alkalis. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination. See Section 10 for incompatible materials before handling or use.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Control parameters

Occupational exposure limits

Ingredient name	Exposure limits
phosphoric acid	**CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).** 15 min OEL: 3 mg/m³ 15 minutes. 8 hrs OEL: 1 mg/m³ 8 hours. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2022).** TWA: 1 mg/m³ 8 hours. STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. **CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).** TWA: 1 mg/m³ 8 hours. STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. **CA Quebec Provincial (Canada, 6/2022).** TWAEV: 1 mg/m³ 8 hours. STEV: 3 mg/m³ 15 minutes. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. TWA: 1 mg/m³ 8 hours.

Biological exposure indices

No exposure indices known.

Appropriate engineering controls : Use only with adequate ventilation. If user operations generate dust, fumes, gas, vapor or mist, use process enclosures, local exhaust ventilation or other engineering controls to keep worker exposure to airborne contaminants below any recommended or statutory limits.

Environmental exposure controls : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Individual protection measures

Hygiene measures : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.

Eye/face protection : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: chemical splash goggles and/or face shield. If inhalation hazards exist, a full-face respirator may be required instead. Recommended: splash goggles

Skin protection

Hand protection : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary. Considering the parameters specified by the glove manufacturer, check during use that the gloves are still retaining their protective properties. It should be noted that the time to breakthrough for any glove material may be different for different glove manufacturers. In the case of mixtures, consisting of several substances, the protection time of the gloves cannot be accurately estimated.

Body protection : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product. Recommended: Chemical resistant gloves

Other skin protection : Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.

Respiratory protection : Based on the hazard and potential for exposure, select a respirator that meets the appropriate standard or certification. Respirators must be used according to a respiratory protection program to ensure proper fitting, training, and other important aspects of use.

Section 9. Physical and chemical properties and safety characteristics

The conditions of measurement of all properties are at standard temperature and pressure unless otherwise indicated.

Appearance

Physical state : Liquid.

Color : Yellow.

Odor : Lemon-like.

Odor threshold : Not available.

pH : 1 to 2

Melting point/freezing point : Not available.

Boiling point, initial boiling point, and boiling range : Not available.

Flash point : Closed cup: Not applicable. [Product does not sustain combustion.]

Flammability : Not available.

Lower and upper explosion limit/flammability limit : Not available.

Vapor pressure :

Section 9. Physical and chemical properties and safety characteristics

Ingredient name	Vapor Pressure at 20˚C			Vapor pressure at 50˚C		
	mm Hg	kPa	Method	mm Hg	kPa	Method
water	17.5	2.3				
(R)-p-mentha-1,8-diene	1.5	0.2				
Linalyl acetate	<0.75	<0.1				
Linalool	0.2	0.027	OECD 104			
2,6-dimethyloct-7-en-2-ol	0.15	0.02	EU A.4			
citronellol	<0.08	<0.011				
alpha-Terpineol	0.049	0.0065				
phosphoric acid	0.03	0.004				
citral	0.03	0.004				
eugenol	0.03	0.004				
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	0.01	0.0013				
1-(5,6,7,8-tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl) ethan-1-one	0.00051	0.000068	OECD 104			
benzyl salicylate	0.000078	0.00001				
sulphuric acid	0	0				
geraniol	0	0				

Relative vapor density : Not available.

Relative density : 1.03729

Solubility(ies) :

Media	Result
cold water	Easily soluble
hot water	Easily soluble

Solubility in water : Not available.

Miscible with water : Yes.

Partition coefficient: n-octanol/water : Not applicable.

Auto-ignition temperature :

Ingredient name	°C	°F	Method
citral	225	437	DIN 51794
Linalool	235	455	
(R)-p-mentha-1,8-diene	237	458.6	
citronellol	240	464	
Linalyl acetate	270	518	EU A.15
benzyl salicylate	440	824	
1-(5,6,7,8-tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	>400	>752	EU A.16

Decomposition temperature : Not available.

Viscosity : Not available.

Particle characteristics

Median particle size : Not applicable.

Section 10. Stability and reactivity

Reactivity : No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.

Chemical stability : The product is stable.

Possibility of hazardous reactions : Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

Conditions to avoid : No specific data.

Incompatible materials : Attacks many metals producing extremely flammable hydrogen gas which can form explosive mixtures with air.
Reactive or incompatible with the following materials:
alkalis

Hazardous decomposition products : Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

Section 11. Toxicological information

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Dose	Exposure
phosphoric acid	LD50 Oral	Rat	1.25 g/kg	-
Alcohols, C9-11, ethoxylated	LD50 Oral	Rat	1378 mg/kg	-
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	LD50 Dermal	Rabbit	2000 mg/kg	-
	LD50 Oral	Rat	775 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Not available.

Sensitization

Not available.

Mutagenicity

Not available.

Carcinogenicity

Not available.

Reproductive toxicity

Not available.

Teratogenicity

Not available.

Specific target organ toxicity (single exposure)

Not available.

Specific target organ toxicity (repeated exposure)

Not available.

Aspiration hazard

Not available.

Information on the likely routes of exposure : Routes of entry anticipated: Oral, Dermal, Eyes.
Routes of entry not anticipated: Inhalation.

Section 11. Toxicological information

Potential acute health effects

Eye contact : Causes serious eye damage.

Inhalation : May cause allergy or asthma symptoms or breathing difficulties if inhaled.

Skin contact : Causes severe burns.

Ingestion : No known significant effects or critical hazards.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Eye contact : Adverse symptoms may include the following:
pain
watering
redness

Inhalation : Adverse symptoms may include the following:
wheezing and breathing difficulties
asthma

Skin contact : Adverse symptoms may include the following:
pain or irritation
redness
blistering may occur

Ingestion : Adverse symptoms may include the following:
stomach pains

Delayed and immediate effects and also chronic effects from short and long term exposure

Short term exposure

Potential immediate effects : Not available.

Potential delayed effects : Not available.

Long term exposure

Potential immediate effects : Not available.

Potential delayed effects : Not available.

Potential chronic health effects

Not available.

General : Once sensitized, a severe allergic reaction may occur when subsequently exposed to very low levels.

Carcinogenicity : No known significant effects or critical hazards.

Mutagenicity : No known significant effects or critical hazards.

Reproductive toxicity : No known significant effects or critical hazards.

Numerical measures of toxicity

Acute toxicity estimates

Product/ingredient name	Oral (mg/kg)	Dermal (mg/kg)	Inhalation (gases) (ppm)	Inhalation (vapors) (mg/l)	Inhalation (dusts and mists) (mg/l)
pHerfect Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	62355.2 775	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A

Section 12. Ecological information

Toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Exposure
phosphoric acid	Acute LC50 89 mg/l Fresh water	Daphnia - *Daphnia magna*	48 hours
	Acute LC50 60 ppm Fresh water	Fish - *Lepomis macrochirus*	96 hours
Alcohols, C9-11, ethoxylated	Acute EC50 5.36 mg/l Fresh water	Crustaceans - *Ceriodaphnia dubia* - Neonate	48 hours
	Acute EC50 2686 µg/l Fresh water	Daphnia - *Daphnia magna* - Neonate	48 hours
	Acute LC50 8500 µg/l Fresh water	Fish - *Pimephales promelas*	96 hours
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	Acute EC50 5.65 mg/l Fresh water	Crustaceans - *Ceriodaphnia dubia* - Neonate	48 hours

Persistence and degradability

Not available.

Bioaccumulative potential

Not available.

Mobility in soil

Soil/water partition coefficient (K_{OC}) : Not available.

Other adverse effects : No known significant effects or critical hazards.

Section 13. Disposal considerations

Disposal methods : The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should at all times comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Care should be taken when handling emptied containers that have not been cleaned or rinsed out. Empty containers or liners may retain some product residues. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

Section 14. Transport information

	TDG Classification	DOT Classification	IMDG	IATA
UN number	UN1760	UN1760	UN1760	UN1760
UN proper shipping name	Corrosive liquid, n.o.s. (Phosphoric acid)	Corrosive liquid, n.o.s. (Phosphoric acid)	Corrosive liquid, n.o.s. (Phosphoric acid)	Corrosive liquid, n.o.s. (Phosphoric acid)
Transport hazard class(es)	8	8	8	8
Packing group	II	II	II	II
Environmental hazards	No.	No.	No.	No.

Section 14. Transport information

Additional information

TDG Classification : Product classified as per the following sections of the Transportation of Dangerous Goods Regulations: 2.40-2.42 (Class 8).

Special precautions for user : **Transport within user's premises:** always transport in closed containers that are upright and secure. Ensure that persons transporting the product know what to do in the event of an accident or spillage.

Transport in bulk according to IMO instruments : Not available.

Section 15. Regulatory information

Canadian lists

Canadian NPRI : The following components are listed: phosphorus (total)

CEPA Toxic substances : None of the components are listed.

International regulations

Chemical Weapon Convention List Schedules I, II & III Chemicals

Not listed.

Montreal Protocol

Not listed.

Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants

Not listed.

Rotterdam Convention on Prior Informed Consent (PIC)

Not listed.

UNECE Aarhus Protocol on POPs and Heavy Metals

Not listed.

Inventory list

Australia : All components are listed or exempted.

Canada : All components are listed or exempted.

China : All components are listed or exempted.

Eurasian Economic Union : **Russian Federation inventory**: Not determined.

Japan : **Japan inventory (CSCL)**: Not determined.
Japan inventory (ISHL): Not determined.

New Zealand : All components are listed or exempted.

Philippines : All components are listed or exempted.

Republic of Korea : Not determined.

Taiwan : All components are listed or exempted.

Thailand : Not determined.

Turkey : Not determined.

United States : Not determined.

Viet Nam : Not determined.

Section 16. Other information

History

Date of printing : 1/8/2025

Date of issue/Date of revision : 1/8/2025

Date of previous issue : 1/8/2025

Version : 4

Key to abbreviations : ATE = Acute Toxicity Estimate
BCF = Bioconcentration Factor
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
HPR = Hazardous Products Regulations
IATA = International Air Transport Association
IBC = Intermediate Bulk Container
IMDG = International Maritime Dangerous Goods
LogPow = logarithm of the octanol/water partition coefficient
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978. ("Marpol" = marine pollution)
N/A = Not available
SGG = Segregation Group
UN = United Nations

Procedure used to derive the classification

Classification	Justification
SKIN CORROSION - Category 1	On basis of test data
SERIOUS EYE DAMAGE - Category 1	On basis of test data
RESPIRATORY SENSITIZATION - Category 1	Expert judgment

References : Not available.

Indicates information that has changed from previously issued version.

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein.
Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Uline Winter Floor Cleaner

Section 1. Identification

Identificateur de produit Uline Winter Floor Cleaner

Autres moyens d'identification Non disponible.

Type de produit Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Nettoyage de plancher.

Utilisations non recommandées

Non applicable.

Données relatives au fournisseur

Uline Canada Corp
3333 James Snow Parkway North
Milton, Ontario
L9T 8L1
1-800-295-5510

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTREC: US/Canada- 1-800-424-9300
International: +1-703-527-3877

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence

Prévention Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection: Recommandé: gants résistants aux produits chimiques. Porter une protection oculaire ou faciale: Recommandé: lunettes étanches anti-éclaboussures. Porter un équipement de protection respiratoire. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation.

Section 2. Identification des dangers

Intervention : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : Garder sous clef.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS	
phosphoric acid		≥1 - ≤5	7664-38-2	
Alcools en C9-11 éthoxylés	(C9-11) Alkyl alcohol, ethoxylate; Alkyl(C9-11) alcohol, ethoxylated; C9-11 PARETH-3; C9-11 PARETH-6; C9-11 PARETH-8; Alcohols, C9-11-ethoxylated; Polyethylene glycol, nonyl, decyl, undecyl ether; C9-11-Alkyl alcohol, ethoxylate; Ethoxylated alcohols(C9-11); Ethoxylated alcohols (C=9-11); Ethoxylated C9-11 alcs.	≥1 - ≤5	68439-46-3	
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivatives; (C10-16) Alkylbenzenesulfonic acid; Benzenesulphonic acid, C10-16-alkyl derivs.; C10-16-alkyl derivs. Benzenesulfonic acid; Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs; C10-16-Alkylbenzenesulfonic acid; Benzenesulfonic acid alkyl (C=10-16) derivs.; Alkyl(C10-16) benzenesulfonic acid; Linear alkyl benzene sulfonic acid; Benzenesulfonic acid, compounds, C10-16-alkyl derivs.	≥1 - ≤5	68584-22-5	

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Inhalation : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure.

Contact avec la peau : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
respiration sifflante et difficultés respiratoires
asthme

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Section 4. Premiers soins

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes de soufre
oxydes de phosphore

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). La substance déversée peut être neutralisée avec du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium ou de l'hydroxyde de sodium. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents d'asthme, d'allergies ou de maladie respiratoire chronique ou récurrente ne doivent pas intervenir dans les procédés utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des bases. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

Conseils sur l'hygiène générale au travail : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
phosphoric acid	**CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).** 15 min OEL: 3 mg/m³ 15 minutes. 8 hrs OEL: 1 mg/m³ 8 heures. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2022).** TWA: 1 mg/m³ 8 heures. STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. **CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).** TWA: 1 mg/m³ 8 heures. STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. **CA Québec Provincial (Canada, 6/2022).** VEMP: 1 mg/m³ 8 heures. VECD: 3 mg/m³ 15 minutes. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. TWA: 1 mg/m³ 8 heures.

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place. Recommandé: lunettes étanches anti-éclaboussures

Protection de la peau

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Recommandé: gants résistants aux produits chimiques

Autre protection pour la peau : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique : Liquide.

Couleur : Jaune.

Odeur : Citron.

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : 1 à 2

Point de fusion et point de congélation : Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: Non applicable. [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Inflammabilité : Non disponible.

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : Non disponible.

Tension de vapeur :

	Pression de vapeur à 20 ˚C			Pression de vapeur à 50 ˚C		
Nom des ingrédients	**mm Hg**	**kPa**	**Méthode**	**mm Hg**	**kPa**	**Méthode**
eau	17.5	2.3				
D-Limonène	1.5	0.2				
Linalyl acetate	<0.75	<0.1				
Linalool	0.2	0.027	OECD 104			
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	0.15	0.02	EU A.4			
citronellol	<0.08	<0.011				
alpha-Terpineol	0.049	0.0065				
phosphoric acid	0.03	0.004				
citral	0.03	0.004				

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

eugenol	0.03	0.004				
Di-tert-butyl-2,6 para-crésol	0.01	0.0013				
1-(5,6,7,8-tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl) ethan-1-one	0.00051	0.000068	OECD 104			
salicylate de benzyle	0.000078	0.00001				
Acide sulfurique	0	0				
geraniol	0	0				

Densité de vapeur relative : Non disponible.

Densité relative : 1.03729

Solubilité :

Médias	Résultat
l'eau froide l'eau chaude	Facilement soluble Facilement soluble

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Miscible avec l'eau : Oui.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non applicable.

Température d'auto-inflammation :

Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode
citral	225	437	DIN 51794
Linalool	235	455	
D-Limonène	237	458.6	
citronellol	240	464	
Linalyl acetate	270	518	EU A.15
salicylate de benzyle	440	824	
1-(5,6,7,8-tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	>400	>752	EU A.16

Température de décomposition : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules : Non applicable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Section 10. Stabilité et réactivité

Matériaux incompatibles : Attaque de nombreux métaux produisant de l'hydrogène extrêmement inflammable susceptible de former des mélanges explosifs avec l'air.
Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
les alcalins

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
phosphoric acid	DL50 Orale	Rat	1.25 g/kg	-
Alcools en C9-11 éthoxylés	DL50 Orale	Rat	1378 mg/kg	-
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	DL50 Cutané	Lapin	2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	775 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Yeux.
Voies d'entrée non probables : Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 11. Données toxicologiques

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
respiration sifflante et difficultés respiratoires
asthme

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
pHerfect	62355.2	N/A	N/A	N/A	N/A
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	775	N/A	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
phosphoric acid	Aiguë CL50 89 mg/l Eau douce	Daphnie - *Daphnia magna*	48 heures
	Aiguë CL50 60 ppm Eau douce	Poisson - *Lepomis macrochirus*	96 heures
Alcools en C9-11 éthoxylés	Aiguë CE50 5.36 mg/l Eau douce	Crustacés - *Ceriodaphnia dubia* - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 2686 µg/l Eau douce	Daphnie - *Daphnia magna* - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 8500 µg/l Eau douce	Poisson - *Pimephales promelas*	96 heures
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	Aiguë CE50 5.65 mg/l Eau douce	Crustacés - *Ceriodaphnia dubia* - Néonate	48 heures

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{OC}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1760	UN1760	UN1760	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide corrosif, n.s.a. (acide phosphorique)	Liquide corrosif, n.s.a. (acide phosphorique)	Liquide corrosif, n.s.a. (acide phosphorique)	Liquide corrosif, n.s.a. (acide phosphorique)

Section 14. Informations relatives au transport

Classe de danger relative au transport	8	8	8	8
Groupe d'emballage	II	II	II	II
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Classification pour le TMD : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.40-2.42 (Classe 8).

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur :** toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: phosphore (total)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Union économique eurasiatique : **Inventaire de la Fédération russe**: Indéterminé.

Japon : **Inventaire du Japon (CSCL)**: Indéterminé.
Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.

Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Philippines : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 15. Informations sur la réglementation

République de Corée	:	Indéterminé.
Taïwan	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Thaïlande	:	Indéterminé.
Turquie	:	Indéterminé.
États-Unis	:	Indéterminé.
Viêt-Nam	:	Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression	:	1/8/2025
Date d'édition/Date de révision	:	1/8/2025
Date de publication précédente	:	1/8/2025
Version	:	4
Légende des abréviations	:	ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) N/A = Non disponible SGG = Groupe de séparation NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE - Catégorie 1	Jugement expert

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.
Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.